

INFORMATIONS RENTREE SCOLAIRE 2025

ECOLES DE VAL EN VIGNES

RENTREE SCOLAIRE : lundi 1^{er} septembre 2025

LES ECOLES DE VAL EN VIGNES

Ecole de Cersay : de la TPS au CM2

Pour les élèves de Cersay et Saint-Pierre à Champ

Adresse : 4 bis Place Saint-Hilaire Cersay 79290 VAL EN VIGNES

Ecole de Massais : de la TPS à la GS

Pour les élèves de Massais et Bouillé st-Paul

Adresse : 4 rue du moulin Cersay 79290 VAL EN VIGNES

NOUVEAU : Ecole de Massais située à Cersay (dans les bâtiments de l'accueil de loisirs) compte-tenu des futurs travaux à l'école de Massais

Ecole de Bouillé St-Paul : du CP au CM2

Pour les élèves de Massais et Bouillé St-Paul

Adresse : Route du pont de Preuil, Bouillé St-Paul, 79290 VAL EN VIGNES

Les horaires de classe

9 h – 12 h / 13 h 45 – 16 h : lundi-mardi-jeudi-vendredi

9 h – 12 h : mercredi

NOUVEAU : HORAIRES MODIFIÉS

LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Restaurant scolaire de Cersay :

Pour les élèves de Cersay et Saint-Pierre à Champ

Pour les élèves de TPS à GS de Massais/Bouillé St-Paul

Adresse : Salle des fêtes de Cersay 79290 VAL EN VIGNES

Restaurant scolaire de Bouillé St-Paul :

Pour les élèves de CP à CM2 de Massais/Bouillé St-Paul

Adresse : Ecole de Bouillé St-Paul, route du pont de Preuil, Bouillé St-Paul, 79290 VAL EN VIGNES

Les tarifs

3.64 €/ repas

5.20 € pour les repas non réservés

LES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Accueil périscolaire de Cersay :

Pour les élèves de Cersay et Saint-Pierre à Champ
Adresse : 4 rue du moulin Cersay 79290 VAL EN VIGNES

Accueil périscolaire de Massais / Bouillé St-Paul :

Pour les élèves de Massais et Bouillé St-Paul
Adresse : « Salle de Génération », le bourg, Bouillé St-Paul, 79290 VAL EN VIGNES

NOUVEAU : lieu modifié, accueil périscolaire situé à la Salle des Générations Bouillé St-Paul

Les horaires

7 h – 9 h / 16 h – 19 h : lundi-mardi-jeudi-vendredi
7 h – 9 h : mercredi

Les tarifs

1.00 € la demi-heure, 2.00 € l'heure
de 7 h à 9 h et de 16 h 00 à 19 h 00

Réductions :

15 % pour le 2^{ème} enfant

30 % pour le 3^{ème} et les suivants

Goûter : 0.50 €

Absence non signalée : 1 € par jour

Dépassement d'horaire après la fermeture : 3 € par ¼ d'heure

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI APRES-MIDI

Pour tous les élèves scolarisés dans les écoles de Val en Vignes

Adresse : 4 rue du moulin Cersay 79290 VAL EN VIGNES

Les horaires

Le mercredi de 12 h – 18 h
Garderie de 18 h – 19 h

Les tarifs

Accueil périscolaire – repas compris Le mercredi de 12 h à 18 h	10 € / enfant (repas et goûter inclus) Réduction de 10 % au 2 ^{ème} enfant et de 20 % au 3 ^{ème} enfant
Garderie Le mercredi de 18 h à 19 h	1 € la demi-heure

Un transport aller de l'école de Bouillé St-Paul à Cersay

Pris en charge par la collectivité

TRANSPORTS SCOLAIRES : s'inscrire avant le 21 juillet 2025

(Frais de dossiers gratuits jusqu'au 21 juillet 2025)

Les inscriptions : sur le site internet : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>

Point info pour les élèves de Massais et Bouillé St-Paul, se rendant à Cersay, les paramétrages des points d'arrêts ne sont pas effectués sur le site internet de la Région.

Ainsi, pour les enfants au départ du parking de l'école de Massais, indiquer un point de montée à l'Eglise de Bouillé St-Paul.

Pour les enfants au départ de l'accueil périscolaire à Bouillé St-Paul, le point de montée à indiquer est bien Eglise de Bouillé St-Paul.

Même s'il apparaît un règlement à effectuer sur le site, ne réglez rien car ces nouveaux trajets (en lien avec les travaux) sont pris en charge par la collectivité.

L'important dans un premier temps est de réaliser l'inscription de votre enfant avant le 21 juillet 2025 même si le dossier est incomplet et incorrect. La Région rectifiera dans un second temps le circuit et le forfait.

Tous les anciens élèves possèdent **une carte Modalis. Celle-ci doit être conservée pour l'année scolaire suivante.** Toutefois, **l'inscription au transport scolaire doit être renouvelée chaque année pour tous les élèves.**

Le détail des horaires vous sera donné pour la rentrée.

Les tarifs :

Pour les navettes Massais / Bouillé-St-Paul / Cersay et St-Pierre à Champ / Cersay

Navette prise en charge par la collectivité (pas de paiement à réaliser sur le site internet)

Pour les dessertes hors navette, la commune de Val en Vignes prend en charge 50 % des frais. Les familles sont invitées à réaliser un paiement en ligne pour les 50 % restant. La Région Nouvelle-Aquitaine calcule les frais d'inscription sur la base de l'avis intégral d'imposition en cours sur les revenus du représentant légal où figurent les parts correspondant aux enfants inscrits.

ACCUEIL DE LOISIRS

Pour tous les élèves de Val en Vignes

Adresse : 4 rue du moulin Cersay 79290 VAL EN VIGNES

OUVERTURE 2025 / 2026

du 20 au 31 octobre 2025

du 09 au 13 février 2025

du 07 au 17 avril 2026 (fermé le lundi 06/04)

du 06 au 31 juillet 2026 (fermé le lundi 13 et mardi 14/07)

TARIFS

Prix avec repas :

15 € / jour / enfant commune

16 € / jour / enfant hors commune

avant déduction des aides CAF, MSA...

Prix sans repas pour les sorties à la journée lorsque les familles fournissent

le pique-nique :

14.20 € / jour / enfant commune

15.20 € / jour / enfant hors commune

Supplément 5 € / jour pour certaines sorties (précisées lors de la programmation et inscription)

Fourniture du pique-nique par les familles pour les sorties à la journée (précisé dans la programmation)

GARDERIE

1.00 € la demi-heure, 2.00 € l'heure

Accueil de 7 h à 9 h et de 18 h – 19 h

S'INSCRIRE

AUX RESTAURANTS SCOLAIRES, AUX ACCUEILS PERISCOLAIRES ET DE LOISIRS

<https://valenvignes.cartepius.com>

La commune transmet un identifiant et mot de passe aux nouvelles familles afin qu'elles créent un compte sur Carte plus pour réserver les prestations souhaitées et compléter un dossier famille.

Chaque année, les familles réservent leurs activités sur le portail famille pour l'année scolaire entière ou par période.

Restauration scolaire : réservation et annulation de réservation le mercredi avant minuit pour les repas de la semaine suivante

Accueil périscolaire : réservation 48h à l'avance

Accueil périscolaire du mercredi : réservation 7 jours à l'avance

Accueil de loisirs : réservation 7 jours avant l'ouverture des vacances